



AFDAS : OPCO de la branche Sport

L'Afdas

Afdas est un opérateur de compétences (OPCO) créé dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Depuis le 1er avril 2019, il accompagne les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

Missions principales

L'Afdas accompagne les entreprises et les salariés à travers plusieurs missions :

- Développer l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation)
- Accompagner les entreprises, notamment les TPE-PME, dans leurs projets de formation
- Soutenir les branches professionnelles dans la création de certifications et l'observation de l'emploi
- Anticiper et accompagner les mutations économiques
- Faciliter l'accès à la formation pour les publics spécifiques (intermittents du spectacle, artistes-auteurs)
- Accompagner les entreprises dans la transition écologique et l'adaptation des compétences

Inscription à l'Afdas

Avant toute demande de prise en charge, la création d'un compte est obligatoire.

Étapes d'inscription :

1. Se connecter au portail Afdas
2. S'enregistrer avec votre numéro de SIRET et votre code IDCC
3. Cliquer sur « Suivant »
4. Compléter et valider le formulaire d'inscription

Après validation :

- Vous recevez un premier courriel confirmant la réception de votre demande
- Puis un second courriel contenant vos identifiants Afdas ou, en cas d'inéligibilité, une orientation vers un autre OPCO

Demande de financement

Une fois votre compte créé, vous pouvez effectuer vos demandes de prise en charge en ligne.

Depuis le portail, vous pouvez :

- Saisir une demande de financement (formation, prestataire, modules, stagiaires)
- Suivre l'évolution de votre dossier
- Accepter ou refuser les propositions de financement
- Modifier une demande en cours si nécessaire
- Signer les conventions de formation
- Déclarer les présences aux sessions de formation

Ressources utiles

- Accès aux déclarations de salaires Afdas
- Guide : « Effectuer sa demande d'adhésion »
- Guide : « Portail adhérent »

Intera GYM FORMATION

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07
04 78 00 88 85 | contact@interagym-formation.com | www.interagym-formation.com

SIRET 43373228600037 – APE/NAF 8551Z – Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.